

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 22
(Hebdomadaire)

le 1^{er} juin 1977

L'observatoire d'Hawaii: nouvelle fenêtre sur l'univers	1
Victoire du Parti libéral aux élections partielles	3
Accord Canada-Finlande sur les transports aériens	3
La délégation canadienne à la Conférence sur le droit de la mer	3
Timbre en l'honneur du peintre Tom Thomson	4
Prêt au Togo	4
Visite de doyens africains	4
La chronique des arts	5
"Action positive" pour l'avancement des femmes au travail	6
Nomination d'un Canadien à l'A.C.C.T.	6
Nouvelles brèves	6

L'observatoire d'Hawaii: nouvelle fenêtre sur l'univers

La construction de ce nouvel instrument de classe mondiale qu'est le télescope Canada-France-Hawaii est arrivée à son étape finale. Conformément au calendrier prévu, tout augure bien pour que 1978 voit l'achèvement de cette importante entreprise.

Cet article de la revue Science/Dimension du Conseil national de recherche du Canada nous donne d'intéressants détails sur les différentes étapes du travail laborieux qu'a exigé la construction de ce télescope, travail qui aura duré six années.

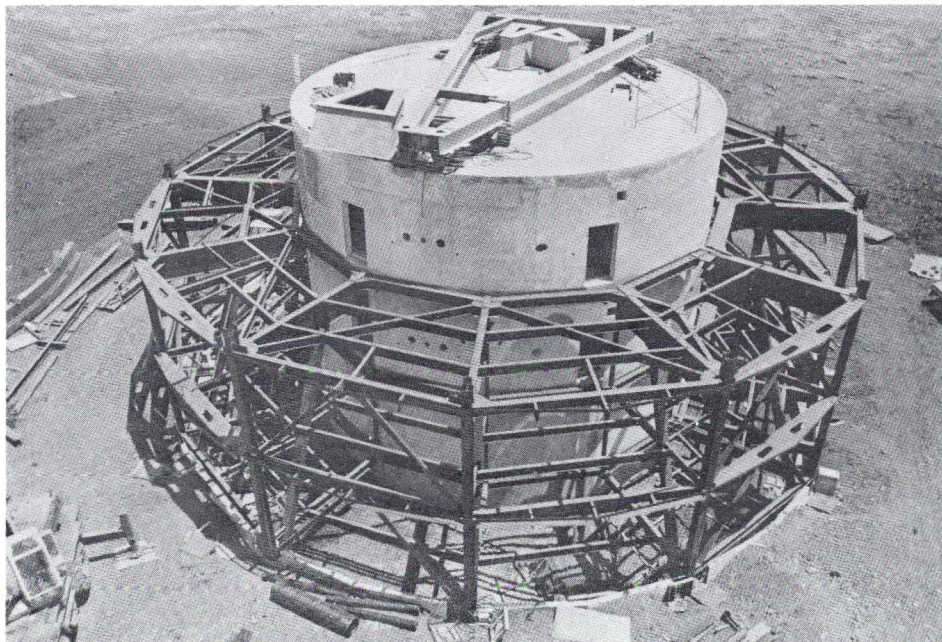
Ce qui avait commencé en 1972 comme un rêve d'astronome deviendra une réalité dans à peine 18 mois. Le nouveau télescope Canada-France-Hawaii prend rapidement forme à 4 250 m d'altitude (14 000 pi), au sommet du Mauna Kea, volcan éteint de l'île d'Hawaii. Ce sera pour le Canada, la France et l'État d'Hawaii, qui en auront assuré l'étude et la construction, le fruit de plusieurs années de travail en commun.

La construction des divers éléments constitutifs du télescope est actuellement en cours dans différentes villes du monde. Vers la fin de l'année, ces éléments traverseront l'océan Pacifique pour arriver au site de l'observatoire où ils seront assemblés dans la coupole.

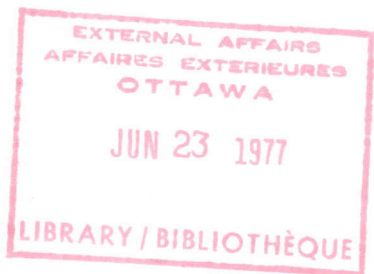
Le coeur du système optique du télescope est constitué par un miroir principal en Cer-Vit de 3,6 m (144 po) de diamètre. Il s'agit d'une céramique ressemblant au verre mais qui ne se dilate ni ne se contracte au gré des variations thermiques. Son diamètre sera presque le double de celui du miroir du plus grand télescope actuellement en service au Canada ou en France, tout en offrant, d'autre part, une surface de captation quatre fois plus élevée.

Un travail laborieux

A sa sortie du moule, le bloc de Cer-Vit destiné au miroir avait environ 60 cm (près de 2 pi) d'épaisseur et pesait approximativement 14 tonnes. De-



Une ossature métallique est mise en place (mi-1975) autour du pilier en béton sur lequel le télescope viendra s'appuyer.





On procède à de méticuleuses inspections aux divers stades du polissage.

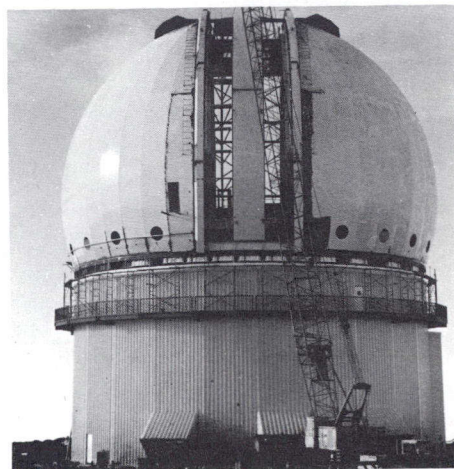
puis 1973, les opérations de meulage et de polissage à l'Observatoire fédéral d'astrophysique du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), à Victoria (C.B.), un des rares endroits au monde équipé pour la finition de miroirs de cette taille, ont conduit à l'élimination de plus d'un tiers de tonne de matériau. Les opticiens en sont actuellement à la "parabolisation", dernier stade de ce laborieux travail qui aura duré trois ans. En se servant d'abrasifs à grains de plus en plus fins pour le polissage, ils donneront à la surface brillante du miroir une précision de plusieurs millièmes de centimètre (un millionième de po). Grâce à ces tolérances serrées, le télescope pourra utiliser au maximum les avantages que lui confère sa situation géographique privilégiée à Hawaii.

Dernière étape

Les travaux de construction à l'emplacement du télescope, sur le Mauna Kea proprement dit, sont maintenant virtuellement terminés. Les terrassements étaient à peine achevés en 1974 que l'on commençait à couler le pilier en béton sur lequel l'énorme structure viendra s'appuyer. L'année suivante voyait la mise en place de l'ossature métallique et du revêtement externe constitué de tôles d'acier peintes en blanc. Lors de l'étape suivante, on s'attaquait à l'aménagement intérieur comprenant notamment des chambres noires, des laboratoires, des ateliers

de mécanique et d'électronique. La coupole du télescope, qui avait été préfabriquée en Colombie-Britannique, a été amenée par bateau à Hawaii et installée au sommet du bâtiment.

Alors que la construction du bâtiment principal se poursuivait à Hawaii, la lourde monture et le mécanisme d'entraînement principal du télescope étaient en cours de réalisation à La Rochelle, en France. Une fois en place, cet équipement servira de berceau au lourd miroir et permettra de le diriger ou de le pointer sur n'importe quelle partie du ciel pour suivre une étoile des heures durant. Ce mouvement sera contrôlé par un mécanisme d'entraînement commandé par ordinateur, construit à Montréal et expédié récemment



L'observatoire est couronné de sa coupole préfabriquée (mi-1976).

en France. Il y sera associé aux éléments structuraux du télescope afin de pouvoir procéder aux sévères essais de fonctionnement de l'ensemble mécanique et électrique. Pour ces essais, on utilisera une grande dalle de béton simulant le miroir.

Ensuite, vers la fin de cette année, le télescope sera démonté et expédié à Hawaii pour être installé dans la coupole. Au cours du réassemblage, la dernière pièce attendue, le miroir, sera achevée et expédiée de Victoria. Son installation terminée, le plus récent observatoire du monde entrera enfin en service.

C'est au cours de 1978 que les astronomes utiliseront le nouveau télescope pour prendre leurs premières photographies. L'Université d'Hawaii fournissant le site et les installations à mi-pente, il lui sera alloué en retour 15% du temps d'observation tandis que le Canada et la France se partageront également le temps restant. Bien que le télescope Canada-France-Hawaii ne sera en aucune manière le plus grand télescope du monde, il se pourrait que ses performances dépassent celles d'instruments plus grands en service ailleurs. Cette capacité lui sera donnée par une instrumentation auxiliaire des plus récentes (comme, par exemple, des spectromètres ou des photomètres) mise au point et perfectionnée par des scientifiques canadiens et français.

De précieux résultats sont escomptés

Même si l'on sait que des télescopes ont été placés sur orbite hors de l'atmosphère terrestre, et qu'ils ont permis d'étudier les rayonnements ultraviolet et X qui ne peuvent pas traverser, des installations terrestres comme celle du Mauna Kea demeureront nécessaires pendant encore bien des années. Il est encore beaucoup moins coûteux de construire même un grand télescope que d'en envoyer un plus petit dans l'espace; et, de plus, un télescope terrestre offre de plus longues années de service. Le télescope canadien de 1,85 m (72 po), de Victoria, est en service depuis plus de 60 ans et son efficacité n'est limitée que par ses dimensions relativement réduites et par le développement de la ville qui le jouxte. Le télescope Canada-France-Hawaii, protégé des lumières de Hilo (seule grande ville de l'île) pourrait fort bien donner encore de précieux résultats dans un siècle.

Victoire du Parti libéral aux élections partielles

Les élections partielles qui se sont tenues, le 24 mai, au Québec et dans l'Île-du-Prince-Édouard ont donné la victoire au Parti libéral dans cinq comtés. Seul le comté de Témiscamingue (Québec) est resté aux mains des créditistes, alors que M. Gilles Caouette, fils de M. Réal Caouette (décédé en décembre dernier après avoir été député de ce comté durant 14 ans) l'a emporté sur son adversaire libéral, M. Gaston Pratte.

Dans le comté de Langelier (Québec), le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne (lib.), a remporté la victoire sur son adversaire conservateur M. Maurice Hamel.

Dans le comté de Louis-Hébert (Québec), c'est le candidat libéral M. Denis Dawson qui a défait le candidat conservateur M. Jean Lavoie.

Dans le comté de Terrebonne (Québec) M. R. Comtois (lib.) a défait M. Roger Delorme (P.c.).

Enfin, dans le comté de Verdun (Québec), c'est M. R. Savard (lib.) qui l'a remporté sur son adversaire du Nouveau Parti démocratique, M. P. Edmonston.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, le candidat libéral Donald Wood (comté de Malpègue) a mis fin à 25 années de l'emprise conservatrice en remportant la victoire sur son adversaire M. Ian Maoquerri.

La répartition des 264 sièges de la Chambre des communes est maintenant la suivante: libéraux, 141; conservateurs, 95; néo-démocrates, 16; créditistes, 11; et un indépendant. Sur les 74 circonscriptions du Québec, 59 sont représentées par les libéraux, 11 par les créditistes et quatre par les conservateurs.

Accord Canada-Finlande sur les transports aériens

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que le Canada et la Finlande ont conclu un accord sur les transports aériens. Le texte a été signé à Ottawa par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et par l'ambassadeur de la Finlande au Canada, M. Miilo Juhani Pusa.

Les routes prévues dans cet accord sont conformes à la troisième et

quatrième liberté de l'air, et accordent des droits de transit à un point (en Europe) situé entre les deux pays, de même qu'à Montréal et Helsinki jusqu'à un point situé au-delà de leur territoire. A cette fin, la Finlande a choisi New York, et desservira Montréal deux fois par semaine, à partir de cette route. En retour, Air Canada jouira de droits similaires via l'Europe à destination d'Helsinki, et au-delà de cette ville jusqu'à un point déterminé par les autorités canadiennes.

L'accord aura une durée de quatre ans et pourra être renouvelé par la suite. Pendant la durée initiale, seule la société *Finnair* exploitera le service aérien. L'on notera, par ailleurs, qu'un accord commercial satisfaisant a été conclu par les deux compagnies aériennes.

La délégation canadienne à la Conférence sur le droit de la mer

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, dirige, avec l'aide de M. Ronald Basford, ministre de la Justice et procureur général du Canada, et de M. Roméo LeBlanc, ministre des Pêches et de l'Environnement, la délégation du Canada à la sixième session de la

Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui s'est ouverte à New York le 23 mai. M. J. Alan Beesley, sous-secrétaire d'État adjoint et conseiller juridique au ministère des Affaires extérieures, est le chef adjoint de la délégation.

Cette session marquera une étape cruciale des longues et difficiles négociations sur le droit de la mer. Bien que la dernière session ait abouti à une impasse sur la question des droits d'exploration et d'exploitation des grands fonds marins s'étendant au-delà des juridictions nationales, elle a permis des progrès importants sur la plupart des autres questions clés, notamment l'accord général sur l'application du principe du patrimoine commun de l'humanité aux ressources des grands fonds marins, la mer territoriale de 12 milles et le concept de la zone économique de 200 milles, y compris les droits souverains de l'État côtier sur les ressources biologiques et non biologiques, et l'exercice de sa juridiction en vue de prévenir et combattre la pollution marine. A l'instar de nombreux autres pays, le Canada a étendu à 200 milles sa zone de pêche en se fondant sur le consensus qui s'est dégagé au sein de la conférence sur la zone économique de 200 milles.



Récemment, M. Jean Marc Léger (à gauche), secrétaire général de l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) et M. Dankoulodo Dan Dicko, secrétaire général de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), ont signé, au nom de leur organisme respectif, un accord de coopération et d'action commune dans leurs domaines d'activités.

Timbre en l'honneur du peintre Tom Thomson

Les postes canadiennes ont émis, le 26 mai, deux timbres de 12 cents en l'honneur d'un des peintres canadiens les plus reconnus, Tom Thomson.

Parmi les nombreuses esquisses de Thomson sur panneaux de bouleau, *Avril dans le parc Algonquin* et *Bouleaux d'automne* ont été choisies pour les deux timbres. On retrouve les



Bouleaux d'automne

Cette esquisse oppose les teintes rouge et or des feuilles d'automne à un ciel froid et brumeux pré-hivernal.

mêmes éléments dans les deux dessins – ciel, lac, bouleaux – mais les couleurs et le ton des deux oeuvres contrastent énormément.

Notes biographiques

Thomas J. Thomson naît le 4 août 1877 à Claremont (Ontario). Il grandit toutefois près de Leith (Ontario), à la ferme de ses parents. Ceux-ci, aiment les bonnes lectures, la musique et les conversations intéressantes. Il n'est donc pas surprenant que, dès sa prime jeunesse, Thomson s'intéresse à l'art, à la musique et à la nature. Après avoir travaillé sans succès comme apprenti machiniste et fréquenté un collège commercial, il voyage jusqu'à Winnipeg puis, en 1901, jusqu'à Seattle. C'est là qu'il fait ses débuts dans le domaine du dessin publicitaire, carrière qu'il poursuit à Toronto. Il dessine souvent pendant ses heures de loisirs et suit même quelques cours d'art. Il passe d'une entreprise à l'autre avant d'obtenir un poste où il fait la connaissance de quatre membres

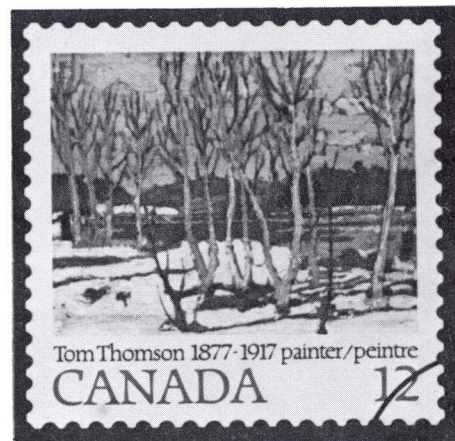
qui, plus tard, feront partie du Groupe des Sept.

Thomson commence à peindre sérieusement au cours de l'automne de 1911; quelque temps après, il visite le parc Algonquin pour la première fois. En 1913, son premier grand tableau, intitulé *Lac du Nord*, gagne un prix à une exposition. Ce succès le pousse à se consacrer entièrement à la peinture. D'autre part, il partage, à cette époque, un studio avec A.Y. Jackson qui lui apprend de nombreuses techniques.

De 1914 jusqu'à sa mort, Thomson passe le plus clair de l'année dans le parc Algonquin. Il connaît parfaitement les bois et l'art du canotage et lorsqu'il est à court d'argent, il travaille comme guide ou comme dépisteur d'incendies de forêts pour arrondir ses revenus. Il crée ses oeuvres les plus importantes au cours de cette période, mais elles ne sont pas toujours bien accueillies. Un critique déclare: "A.Y. Jackson et Tom Thomson sont parmi ceux qui ont franchement tourné le dos à la tradition de représenter les paysages comme ils apparaissent au commun des mortels."

Comme il arrive très souvent, Thomson n'atteindra la gloire nationale qu'après sa mort (survenue dans des circonstances mystérieuses en 1917) une fois que ses oeuvres auront remporté un vif succès à l'étranger.

La partie la plus importante de l'oeuvre de Thomson consiste en dessins croqués sur le vif dans la nature et réalisés sur des panneaux de bouleau,



Avril dans le parc Algonquin
Dans cette esquisse à l'huile, les bancs de neige grise et détrempee servent à accentuer le radieux ciel printanier et les premiers bourgeons des bouleaux.

Prêt au Togo

Le Canada vient de signer un accord de prêt de 13 millions \$ pour le financement des infrastructures d'énergie électrique et de transport ferroviaire d'un complexe cimentier à Tabligbo, au Togo.

Il s'agit d'un projet d'envergure, appelé CIMAO (ciments de l'Afrique de l'Ouest) qui vise à favoriser la transformation de matières premières, en particulier du clinker, au Togo, et, par voie de conséquence, à réduire la dépendance de trois pays africains (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo) en ce qui concerne l'importation de clinker et de ciment.

La participation financière de l'ACDI à l'intérieur de ce vaste projet dont le coût global s'élève à 284 millions \$ (avec la Banque mondiale comme chef de file des sept bailleurs de fonds), s'applique essentiellement à la fourniture du matériel ferroviaire et au raccordement de la CIMAO à la ligne de cordonnement G.T.B. (Ghana-Togo-Bénin).

Grâce à la mise en oeuvre d'une entreprise de cette importance, on s'attend à des effets heureux sur l'emploi. Par ailleurs, l'implantation de la cimenterie permettra une économie en devises étrangères de l'ordre de 173 millions \$ d'ici à 1987 pour les trois pays actionnaires, ce qui ne manquera pas d'améliorer la situation de leur balance des paiements. La mise en oeuvre d'un tel projet appuie les efforts du Ghana, du Togo et de la Côte d'Ivoire dans leur dessein d'établir une cimenterie multinationale chargée de transformer sur place des matières premières, ce qui répond parfaitement aux objectifs de la stratégie canadienne de coopération 1975-1980.

Visite de doyens africains

Grâce à l'initiative de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), une mission composée de dix-huit doyens des facultés de médecine des pays d'Afrique, où la langue française occupe une large place, a été reçue à l'Université de Montréal par le recteur, M. Paul Lacoste, en avril dernier.

La chronique des arts

Initiation de jeunes cinéastes à l'occasion d'une nouvelle production canadienne



Jeunes cinéastes au travail pendant la production du film *Who has seen the Wind*.

Le cinéaste torontois Allan King vient de terminer, au coût d'un million de dollars, le tournage du film *Who has seen the Wind*, inspiré d'une oeuvre célèbre de W.O. Mitchell et racontant l'enfance d'un jeune garçon dans les provinces des Prairies au cours de la crise économique des années 30. Fait sans précédent, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et le ministère de la Culture et de la Jeunesse de la Saskatchewan ont fourni une contribution conjointe de 35 000\$ afin que le tournage soit assorti de séances de perfectionnement dispensées au profit de cinéastes de la Saskatchewan, qui pourront ainsi améliorer leur technique et élargir leur expérience dans une industrie encore en gestation dans leur province.

Brian Painchaud, qui incarne le héros, âgé de neuf ans, et Doug Junor, qui joue le rôle de Ben, son compagnon de 13 ans, partagent la vedette du film avec José Ferrer et Gordon Pinsent.

Après avoir longtemps cherché le site approprié aux descriptions et à l'atmosphère générale du récit de Mitchell, la directrice artistique, Anne Pritchard, a finalement arrêté son choix sur le village d'Arcola au sud-est de la Saskatchewan. En plus des 30 acteurs de la troupe, une partie des 580 habitants d'Arcola apparaissent dans le film à titre de figurants.

Mise à part la contribution du minis-

tère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, le film a été financé par la Société de développement économique de la Saskatchewan, la Société canadienne de développement de l'industrie cinématographique et Famous Players du Canada.

Quelque 33 jeunes cinéastes ont bénéficié à cette occasion d'une formation englobant la production cinématographique, la rédaction de scénarios, la mise en scène, les prises de vues, l'éclairage, la conception des décors, l'enregistrement sonore et le montage. Grâce à la collaboration de Souris Films, on a pu leur offrir, de surcroît, une formation rémunérée.

La première du film a eu lieu à Arcola au début du printemps.

Participation canadienne à la Foire de Bologne

Grâce à une aide financière de la Direction des affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures, divers organismes canadiens participent à la Foire de Bologne qui a lieu du 1er au 6 juin.

La Foire de Bologne a pour objectif de rassembler les principales tendances de l'art contemporain et de donner un aperçu global des plus récentes recherches notamment dans le domaine des arts visuels.

Prix de traduction du Conseil des Arts

Le Prix de traduction (5 000\$) du Conseil des Arts du Canada vient d'être attribué à Mme Joyce Marshall pour *Enchanted Summer*, version anglaise du roman de Gabrielle Roy *Cet été qui chantait*. Cet ouvrage, jugé le meilleur parmi les traductions en langue anglaise publiées en 1976, a paru aux éditions McClelland and Stewart.

Joyce Marshall est née à Montréal et a fait ses études à l'Université McGill. Elle habite maintenant Toronto. Elle a déjà traduit deux autres livres de Gabrielle Roy, *La route d'Altamont* et *La rivière sans repos*. On lui doit également la traduction d'un choix de lettres de Mère Marie de l'Incarnation, et des oeuvres suivantes: *Le Canada sans passeport*, d'Eugène Cloutier, *La crise d'octobre*, de Gérard Pelletier et *Une femme chez les hommes*, de Thérèse Gasgrain. Elle a publié deux romans et un recueil de nouvelles.

Les prix de traduction annuels du Conseil des Arts du Canada couronnent habituellement deux ouvrages, l'un en français et l'autre en anglais, mais cette année aucune traduction n'a été retenue par le jury de langue française.

~ ~ ~

En hommage à Claude Gauvreau

Dans le cadre de ses manifestations en hommage à l'écrivain surréaliste Claude Gauvreau, la Bibliothèque nationale du Québec a présenté récemment le spectacle *Métamorphose* qui regroupait trois créations de l'auteur: *La jeune fille et la lune*, *Au coeur des quenouilles* et *Le prophète et la mer*. La mise en scène était de Monique Lepage, la musique de Jean Marchand, les décors de Bernard Cournoyer.

Métamorphose, oeuvre typiquement "gauvrienne" où affluent les images poétiques, est envoûtante par le contenu, la forme et l'esthétique de la présentation.

Les spectacles ont été suivis d'une visite à l'exposition Claude Gauvreau qui regroupait ses écrits et quelques-unes de ses aquarelles.

~ ~ ~

Le secrétaire d'État, a annoncé la nomination de M. Mavor Moore, de Toronto, au Conseil des Arts du Canada, pour une période de trois ans.

“Action positive” pour l’avancement des femmes au travail

Le ministre du Travail, M. John Munro, et le ministre de la Main-d’oeuvre et de l’Immigration, M. Bud Cullen, ont annoncé conjointement la première phase du programme “Action positive” visant à améliorer la condition féminine sur le plan de l’emploi, au Canada.

Dans le cadre de ce programme, les employeurs arrêteront une série de mesures afin de supprimer les obstacles chroniques à l’emploi, et d’apporter des améliorations appréciables en ce qui concerne l’embauchage, la formation et l’avancement des travailleuses qualifiées qui, par le passé, se voyaient refuser l’accès à certains emplois.

M. Munro a fait remarquer que le programme avait été ébauché en décembre 1975, lors d’une conférence fédérale-provinciale sur les droits de la personne. Il a été conçu en étroite collaboration avec les organismes provinciaux et les organismes chargés de la protection des droits de la personne afin d’obtenir la collaboration des employeurs bénéficiant de contrats fédéraux. Au Canada, plus de 1 000 contractants recevront des directives et les services consultatifs nécessaires au sujet du programme “Action positive”.

Le ministre Cullen a déclaré que “l’une des principales préoccupations de Main-d’oeuvre Canada est d’accroître le nombre de débouchés pour toutes les femmes au travail, et que l’établissement du programme “Action positive” aidera à éliminer les obstacles qui leur nuisent depuis toujours”.

Toujours selon M. Cullen, le programme “ vise à tirer le meilleur parti possible des ressources humaines et permettra à toutes les travailleuses de ressentir une plus grande satisfaction, tant sur les plans professionnel que personnel”.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d’information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n’est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Nomination d’un Canadien à l’A.C.C.T.



Un Canadien, M. Léopold Amyot, a été nommé récemment secrétaire général adjoint de l’Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.)

M. Amyot est né à Québec; il est diplômé en Sciences politiques et sociales des Universités de Québec, Ottawa et Genève.

Entré au Service des Affaires extérieures en 1957, il a été successivement en poste à Banberra, Nouvelle-Delhi et Paris. De 1974 à 1976, il a été ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Beyrouth, avec accréditation en Irak, Syrie et Jordanie.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Amyot sera chargé de la direction de l’éducation et de la coopération scientifique et technique. Il sera aussi responsable de l’École internationale de Bordeaux et du Service de planification.

Nouvelles brèves

■ M. Roger Rousseau, originaire de Trois-Pistoles (Québec), a été nommé récemment ambassadeur en Venezuela. M. Rousseau succède à M. Maurice Schwarzmann, qui a pris sa retraite au début de l’année.

■ M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services, a représenté le gouvernement canadien au Congrès annuel de l’Association France-Canada qui a eu lieu à Toulon (France) du 6 au 8 mai. M. Goyer s’est récemment vu confier la mission de conseiller auprès du SEAE, M. Jamieson, dans le domaine de la francophonie internationale.

■ A l’occasion de la cérémonie de la remise des diplômes, le 9 mai, à l’Université Mount Allison, Nouveau-Brunswick, un doctorat honorifique fut remis au ministre des Pêches et de l’Environnement, M. Roméo Leblanc. Originaire

de cette province, M. Leblanc fut professeur et journaliste avant son élection aux Communes en 1973.

■ M. J.H. Horner, de l’Alberta, a été assermenté membre du Conseil privé et nommé ministre sans portefeuille dans le Cabinet Trudeau, tandis que le ministre d’État, J.-Philippe Guay a été assermenté comme ministre chargé du Multiculturalisme.

■ Le Centre canadien de télédétection (ministère de l’Énergie, des Mines et des Ressources) et l’Agence spatiale européenne ont signé une entente de collaboration, d’une durée de cinq ans, en vue de l’utilisation de la télédétection à des fins pacifiques. Les pays membres de l’Agence sont la Belgique, l’Angleterre, le Danemark, la France, l’Italie, les Pays-Bas, l’Espagne, la Suède, la Suisse et l’Allemagne de l’Ouest.

■ Quinze universités canadiennes ont reçu du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord des subventions de 375 000\$ pour l’étude des sciences nordiques. Le programme vise à encourager la formation de scientifiques du Nord.

■ Le Musée d’art contemporain de Montréal a présenté récemment l’exposition *L’Avant-garde russe et le théâtre (1911-1929)*. L’exposition comprenait 127 oeuvres réalisées par 30 artistes de l’avant-garde russe.

■ Le secrétaire d’État, a annoncé la nomination de M. Paul David Break, de Toronto, au conseil d’administration de la Société Radio-Canada, pour une période de cinq ans. M. Break est directeur national de la Société canadienne du cancer depuis 1971; il vient d’être élu vice-président national de cette organisation. Il est également un des directeurs du Ballet national du Canada, de l’Orchestre symphonique de Toronto et du prix Duc d’Édimbourg, au Canada.

Rectification

Une erreur, pour laquelle nous nous excusons, s’est glissée dans notre édition du 11 mai. Le titre de la photo, apparaissant à la page 6, aurait dû se lire: “Don de la Rép. fédérale d’Allemagne à l’Université de Sherbrooke” (et non à l’Université de Montréal). Les personnalités apparaissant dans la photo étaient également de l’Un. de Sherbrooke.